Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1582

Artikel: Ecole : les religions au tableau noir
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021611

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les religions au tableau noir

L'enseignement des religions à l'école est réactualisé au nom de l'intégration des étrangers, de la tolérance et de la lutte contre le racisme. Mais le débat sur la place faite à la critique des religions est étouffé.

La religion, catholique ou protestante, n'est plus considérée comme un facteur prédominant des identités cantonales. Depuis longtemps, la liberté d'établissement a entraîné un brassage des populations et un melting-pot des appartenances religieuses. Les Eglises (protestantes) ne portent plus le titre d'Eglise nationale. L'immigration a accéléré le mouvement; la première vague, italienne, espagnole, portugaise, a notamment renforcé les effectifs catholiques, si bien que des capitales cantonales, telles que Genève ou Lausanne, identifiées comme protestantes par la persistance de la mémoire historique, ont changé, si l'on peut dire, de majorité. Phénomène qui s'accélèrera encore, la population «ancien régime» étant une population âgée.

Mais les recensements fédéraux font apparaître des données nouvelles: la montée de ceux qui se déclarent ouvertement sans religion (10%) et de ceux qui appartiennent à d'autres religions, essentiellement l'islam (7%). Enfin les statistiques ne révèlent pas un phénomène difficilement chiffrable, celui de la désaffection à l'égard de la pratique religieuse; mais la faible fréquentation des cultes ou des messes, le petit nombre des «fidèles» l'attestent suffisamment. C'est dans cette situation nouvelle que paradoxalement se renforcent les demandes pour un enseignement de la religion à l'école.

Les justifications

L'argumentation en faveur de cet enseignement est de trois ordres. Est évoquée d'abord notre héritage culturel. Il est tout imprégné de références bibliques, dans les beaux-arts et la littérature notamment. Sans un minimum de connaissances, des œuvres majeures deviennent indéchiffrables, dit-on. Plus fondamentalement est avancée comme justification l'apprentissage de la tolérance. Les élèves, en découvrant la croyance des autres, apprennent à la respecter. La religion des camarades n'est plus réduites à quelques caricatures. C'est ainsi qu'Enbiro (Enseignement biblique et interreligieux romand), une association des Eglises catholiques chrétienne et évangélique réformée, sous l'égide des départements de l'instruction publique, publie des moyens pédagogiques au service de l'enseignement de la religion à l'école. Enfin, comme troisième justification, est invoquée l'intégration des enfants d'immigrés. Quelques communes suisses alémaniques ont notamment introduit à l'école, réservés aux petits musulmans, des cours les initiant à leur foi. Ces cas, peu nombreux, méritent une explication supplémentaire.

Lucerne

Qui a en tête le sort réservé, à Emmen, canton de Lucerne, aux demandes de naturalisation des ex-Yougoslaves, s'étonnera peut-être que dans deux communes, Ebikon et Kriens, une Suissesse convertie à l'islam, institutrice de formation, donne avec une collègue d'origine musulmane des cours d'initiation à l'islam destinés aux enfants musulmans. Cette expérience pilote est jugée positive. Les jeunes musulmans apprécient d'être reconnus par leur école. Leur éducation religieuse est ainsi contrôlable. Le débat a été vif dans la presse alémanique. Certains ont cherché les liens, suspects à leurs yeux, de l'éditeur allemand de moyens pédagogiques avec des cercles fondamentalistes. D'autres y ont vu un facteur d'intégration. La Commission fédérale contre le racisme lui a donné une large publicité (cf. *Tangram* n°14). La généralisation de cette expérience est réclamée.

Débat

Passons sur la justification culturelle. Suffit-elle à fonder un enseignement ad hoc, cette mission pouvant être portée par les branches de culture générale (français, histoire, etc.) D'ailleurs la majorité des peintres classiques se réfèrent à des épisodes ou même à de pieuses légendes qui n'entrent pas dans un enseignement de base. Mais de même que la mythologie, on peut concevoir que les récits religieux fassent l'objet d'une étude particulière. Quant à l'apprentissage de la tolérance, il mérite examen. Ainsi en Valais, si l'adoption des moyens Enbiro marque un progrès, le canton a tout de même fait éditer pour les troisièmes et quatrièmes primaires des cahiers spéciaux pour tenir compte des spécificités valaisannes. Ce sont d'ailleurs les Eglises reconnues qui envoient les intervenants pour dispenser ces cours. Mais la question essentielle, vite expédiée, est celle de la place faite à la critique des religions qui est partie intégrante de leur histoire. En général, les responsables de cet enseignement ajoutent à la liste des sujets à traiter un «sans oublier l'humanisme athée», et la messe est dite. Mais la libre pensée n'est pas une variante, une branche du tronc commun des religions. Elle en est la négation critique et de quel prix cette critique n'a-t-elle pas été payée?

Les Eglises, de vocation naturelle missionnaire, puisqu'elles détiennent une vérité de caractère absolu, acceptent dans le cadre de l'enseignement, donné le plus souvent par des maîtres laïcs, une attitude de tolérance réciproque comme si, par-dessus leurs oppositions, un lien commun les unissait outre leur co-existence dans le cadre de la cité. Elles semblent vouloir se renforcer de leur différence. L'affirmation du fait religieux, sous plusieurs formes, est présentée comme une preuve première de sa vitalité, que complètera, dans un deuxième temps, le choix particulier d'une confession. La tolérance, plus qu'une acceptation de l'autre, est une solidarité interconfessionnelle, notamment celle qu'entretiennent les religions du Livre. Elle est sensible dans l'appui marqué d'hommes d'Eglise à l'enseignement de l'islam à l'école.

Or la question de la neutralité de l'école ne se limite pas à l'objectivité des enseignants. Elle est de connaître, face à l'oligopole des religions, la place faite réellement à la critique. Devant la montée des fondamentalismes, est-ce que la réponse est une présentation sur pied d'égalité des religions, une tolérance relativisante ou au contraire une réactualisation de l'héritage critique et humaniste? L'humanisme athée n'est pas un ajout à la liste des croyances religieuses, il en est la critique radicale. Sa place n'est pas en fin d'énumération mais en antithèse majeure. *ag*